

Paris le 1^{er} décembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque de France prend la présidence du Comité de Normalisation Obligataire

La Banque de France a été élue à la présidence du Comité de Normalisation Obligataire (CNO), lors de l'Assemblée générale du Comité, qui s'est tenue le 12 novembre 2009. La vice-présidence du Comité a été confiée à l'Association française des trésoriers de banque (AFTB).

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, le Comité de normalisation obligataire a pour principales missions :

- l'harmonisation des méthodes de calcul utilisées sur le marché de taux en euros et sur les marchés dérivés :
- le calcul et la diffusion des indices financiers, ainsi que la promotion de leur utilisation ;
- la réalisation d'études et la formulation de recommandations sur les instruments de taux.

Organe de place, le Comité de normalisation obligataire réunit notamment des banques, des entreprises industrielles et d'assurances, ainsi que des intermédiaires financiers. La Banque de France y est représentée par M. Jacques Fournier, adjoint au Directeur général des opérations.

Un concours accru au développement du marché obligataire

Le Comité de Normalisation Obligataire a décidé d'enrichir et développer ses travaux en 2010, afin d'apporter un concours accru au développement du marché obligataire français.

La Banque de France publiera à compter du mardi 15 décembre 2009 les indices suivants sur son site internet et sur Reuters :

Désignation de l'Indice	Libellé	Fréquence/Calcul	Diffusion sur Page
TEC	Taux de rendement actuariel d'une valeur du Trésor fictive de durée n années calculé par interpolation linéaire entre les taux de rendement sur le marché secondaire des 2 valeurs du Trésor qui encadrent au plus proche la maturité n	Quotidienne	<bdfcnotec>/Internet</bdfcnotec>
TEC 3 décimales	idem TEC à 3 décimales	Quotidienne	<bdfcnotecderiv>/ Internet</bdfcnotecderiv>
THO	Taux hebdomadaire du marché primaire des émissions à plus de 7 ans	Hebdomadaire TEC 10+0.25%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
THE	Taux hebdomadaire des emprunts d'État ayant une échéance de plus de 7 ans [idem]	Hebdomadaire TEC 10+0.05%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
FELT	Rendement sur le marché secondaire des emprunts d'État à plus de 7 ans	Hebdomadaire TEC 10+0.05%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
FECT	Rendement sur le marché secondaire des emprunts d'État entre 3 et 7 ans	Hebdomadaire TEC 5+0.05%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
PRLT	Rendement secondaire des emprunts du secteur privé à plus de 7 ans	Hebdomadaire TEC 10+0.25%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
PUCT	Rendement secondaire des emprunts du secteur public de 3 à 7 ans	Hebdomadaire TEC 5+0.25%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
PULT	Rendement secondaire des emprunts du secteur public à plus de 7 ans	Hebdomadaire TEC 10+0.25%	<bdfcnoindexw>/Internet</bdfcnoindexw>
TMO	Moyenne arithmétique des THO du mois	Mensuelle	<bdfcnoindexm>/Internet</bdfcnoindexm>
TMB	Moyenne arithmétique des THB du mois	Mensuelle	<bdfcnoindexm>/Internet</bdfcnoindexm>
TME	Moyenne arithmétique des THE du mois	Mensuelle	<bdfcnoindexm>/Internet</bdfcnoindexm>

 $Renseignements: \underline{1192\text{-}CNOTECBDF\text{-}UT@banque\text{-}france.fr}$

Contact presse : 01 42 92 39 00